



UNIR

Septembre 2011

A : Exécutif Confédéral  
Fédérations et Syndicats  
Délégués UNIR et CODERPA  
Unions Territoriales (UR et UD)  
Service presse CFE-CGC  
Autres correspondants Retraite

Paris, le 5 octobre 2011

Chers lecteurs,

Voici « lu dans la presse » de septembre 2011.

Suite à vos remarques, toujours intéressantes à lire, nous avons porté une petite modification dans notre tableau de bord en indiquant aussi la variation en niveau et en masse de l'indice des prix hors tabac.

Nous vous souhaitons une bonne lecture.

Pierre Castéran

Chargé de la rédaction de la revue

Marc Bader

Président de l'UNIR

## ***LES PLAIES TOUJOURS A VIF, TOULOUSE SE RECUEILLE DANS LE SOUVENIR D'AZF***

### ***La dépêche du midi –mercredi 21 septembre***

*Toutes les sirènes ont retenti à 10H17 mercredi pour appeler les Toulousains à communier dans le souvenir d'AZF et à oublier un instant les plaies toujours vives laissées, dix ans après, par la plus grave catastrophe industrielle qu'ait connue la France depuis 1945.*

*Le signal lugubre s'est répandu à l'heure précise où, le 21 septembre 2001, une déflagration équivalant à un séisme de 3,4 sur l'échelle de Richter secouait la ville, semant la mort, la panique et la désolation à quelques kilomètres seulement de la place du Capitole.*

*Ce timbre funèbre invitait chacun à se rappeler les 31 morts et les milliers de victimes de l'explosion.*

## **UNIR- Union Nationale Interprofessionnelle des Retraités**

Maison de la CFE/CGC

59 rue du Rocher

75008 Paris

Tel : 01 55 30 13 27 Fax : 01 55 30 13 26

Mail : [unir@cfecgc.fr](mailto:unir@cfecgc.fr) –Accès direct à notre site : <http://www.cfecgc.org/syndic/unir/>

## SOMMAIRE

Retraites.....	4
Les retraités dans la ligne de mire de Bercy .....	4
Révélations sur le système de retraite du Sénat.....	4
Vers un rétablissement partiel de l'Allocation équivalent retraite.....	4
La SNCF veut faire payer les retraites des cheminots par la région .....	4
Sécurité sociale : la branche vieillesse consolide son objectif de retour à l'équilibre en 2018 selon le Premier ministre .....	5
Personnes âgées : la revalorisation des pensions est une priorité disent les syndicats .....	5
les régimes spéciaux de retraite coûtent plus que prévu .....	5
Retraites complémentaires : plus que trois mois pour profiter pleinement des majorations familiales. ....	5
Santé – Maladie – Dépendance .....	6
En 2010, les Français ont payé de leur poche 9,4 % de leurs dépenses de santé.....	6
Les Français dépensent près de 2 700 € par an en frais de santé.....	6
La CNAV soutient financièrement des projets immobiliers innovants pour les retraités.....	6
Présidentielle : les médecins libéraux veulent imposer le sujet de la santé .....	6
La Cnav lance un appel à projets national pour créer des lieux de vie collectifs.....	7
L'accès à Internet devrait-il être remboursé par la Sécurité sociale ? .....	7
Securité Sociale - Mutuelles – Assurances .....	7
Mediator : les mutuelles demandent à Servier un cautionnement de 100 millions d'euros .....	7
Prescrire moins pour gagner plus ? .....	7
Assurance santé : la GMF ne répercutera pas la taxe de 3,5 % .....	7
Sécurité sociale : un déficit 2012 toujours élevé malgré 20 milliards de taxes en cinq ans .....	8
Monabanq et Vauban Humanis unissent leurs forces pour élaborer un livret d'épargne santé .....	8
Les dernières surprises du budget de la Sécurité sociale.....	8
Mutuelles : le débat autour de la taxe monte d'un ton .....	8
Dépassements d'honoraires : les mutuelles sous pression.....	8
Les mutuelles devenues trop chères selon l'UFC-Que Choisir.....	9
Avant-PLFSS 2012 : les dispositions relatives à la lutte contre la fraude.....	9
Le conseil de la CNAF approuve le budget de la Sécurité sociale .....	9

Europe – Etranger .....	9
Rome aurait renoncé à une réforme des retraites.....	9
Le gouvernement grec présente de nouvelles mesures d'austérité.....	9
Concilier retraite et espérance de vie est de plus en plus difficile.....	10
Sécurité sociale chinoise : les étrangers vont payer .....	10
Divers .....	10
Van Craeynest (CFE-CGC) veut protéger les classes moyennes, «passées à la moulinette» .....	10
France: prévision d'inflation relevée à +2,1% en 2011 (budget) .....	10
Loisirs .....	11
Bande dessinée - Stagiaire à vie .....	11
Tableau de bord.....	11
Retraite .....	11
Indice des prix.....	12
Indice de référence des loyers (IRL) .....	12
Emploi : Salaire minimum (depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2011).....	12
Epargne règlementée.....	12
Prêts.....	12



## RETRAITES

### LES RETRAITES DANS LA LIGNE DE MIRE DE BERCY

#### Sauvegarde retraites – 2 septembre

Le gouvernement ne supprimera pas l'abattement de 10 % sur les retraites, comme le voulait l'Inspection générale des finances. Mais jusqu'à quand ?

**Les retraités l'ont – pour l'instant – échappé belle** : à quelques mois de l'élection présidentielle, le gouvernement a refusé de suivre les recommandations du rapport de l'Inspection générale des finances (IGF), conseillant de **supprimer l'abattement de 10 %** (plafonné à 3 660 euros par foyer) sur les retraites pour le calcul de l'impôt sur le revenu. Mais cette proposition n'en est pas moins révélatrice des conceptions fiscales de Bercy.

**Nos grands argentiers avancent deux arguments pour justifier cette suppression** : d'une part, les revenus des retraités seraient équivalents, voire supérieurs à ceux des actifs, il n'y aurait donc pas de raison qu'ils soient moins imposés ; et d'autre part, l'abattement de 10 % ne répondrait pas à « un objectif de redistribution ».

### REVELATIONS SUR LE SYSTEME DE RETRAITE DU SENAT

#### Le parisien.fr – 9 septembre

Le système des retraites des sénateurs est particulièrement opaque. A moins de deux semaines des élections sénatoriales, la publication de l'intégralité du règlement de la caisse de retraites du Sénat par le site d'information Mediapart lève le voile sur de surprenantes largesses que se sont octroyées les membres de la deuxième chambre.

Certains sénateurs, ceux qui occupent les plus hautes fonctions au Palais du Luxembourg, touchent ainsi des suppléments de revenus allant de 700 à 5 000 euros. Il leur suffit pour cela d'occuper une de ces hautes fonctions (président de groupe, de commission, secrétaire de bureau...) pendant trois ans pour toucher plus tard un complément de retraite. Selon Mediapart, les cotisations seraient très peu élevées, de l'ordre de quelques centaines d'euros seulement.

Grâce à ce système, certains sénateurs touchent ainsi plus de 10 000 euros de retraite mensuelle. Michel Charasse (PS), ancien questeur au Palais du Luxembourg, touche par exemple plus de 13 000 euros, qui s'additionnent à son indemnité de 12 000 euros au Conseil constitutionnel et à ses autres retraites. Le Sénat a refusé de répondre aux questions de Mediapart

### VERS UN RETABLISSEMENT PARTIEL DE L'ALLOCATION EQUIVALENT RETRAITE

#### La croix.com – 15 septembre

Selon nos informations, le gouvernement prépare un décret rétablissant partiellement l'Allocation équivalent retraite (AER) pour les chômeurs âgés.

C'est une nouvelle qu'attendaient plusieurs milliers de demandeurs d'emplois seniors. Selon nos informations, le gouvernement s'apprête à rétablir partiellement l'Allocation équivalent retraite (AER), qui avait été supprimée le 1<sup>er</sup> janvier 2011. « Un décret sur l'AER va sortir à l'automne », confirmait-on ce jeudi 15 septembre au cabinet du ministre du travail Xavier Bertrand.

### LA SNCF VEUT FAIRE PAYER LES RETRAITES DES CHEMINOTS PAR LA REGION

#### LYonenFrance.com - 24 septembre

C'est non ! Le Président de la Région Rhône-Alpes, Jean-Jack Queyranne, a eu la surprise de recevoir, le 26 juillet 2011, un courrier de la SNCF lui réclamant de payer une partie des retraites des cheminots pour les trois dernières années, soit une somme de 14,4 millions d'euros ! A charge pour la région de trouver 26 Millions d'Euros supplémentaires, pour couvrir le paiement jusqu'à 2014 !

Pour arriver à ce savant calcul, la SNCF se base sur un accord négocié avec le gouvernement dans le cadre de la réforme des retraites ! Depuis plusieurs années, des conventions lient la société nationale avec les régions, dans le cadre des TER. Mais chaque région a en fait négocié séparément cette "décentralisation" et les conventions semblent totalement différentes selon les parties du territoire.

Pour Rhône-Alpes, "qui ne craint pas que l'affaire soit portée devant la justice", il n'est pas question d'accepter que des négociations entre l'Etat et la SNCF, se traduisent par un surcoût pour les rhônalpins.

## SECURITE SOCIALE : LA BRANCHE VIEILLESSE CONSOLIDE SON OBJECTIF DE RETOUR A L'EQUILIBRE EN 2018 SELON LE PREMIER MINISTRE

### Senioractu.com - 28 Septembre

«Présenté dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale 2012, le déficit de la branche vieillesse de la sécurité sociale baisse en 2011. Une baisse également programmée pour 2012, une année marquée par les premiers effets de la réforme des retraites» affirme un récent communiqué du gouvernement.

## PERSONNES AGEES : LA REVALORISATION DES PENSIONS EST UNE PRIORITE DISENT LES SYNDICATS

### Agevillage – 29 septembre

Le niveau des pensions de retraites, en constante érosion, doit devenir une priorité, alors qu'il est passé au second plan jusqu'ici derrière l'âge de départ et la durée de cotisation, ont affirmé mardi 20 septembre des représentants syndicaux lors d'un colloque parlementaire.

"C'est un enjeu fondamental", a déclaré Danièle Karniewicz (CFE-CGC), présidente du conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance vieillesse (Cnav), à l'issue des "7èmes rencontres parlementaires sur les retraites", organisées alors que la loi sur la réforme des retraites du 9 novembre 2010 va bientôt fêter sa première bougie.

"A chaque réforme, trop souvent l'ajustement se fait A LA BAISSSE SUR LE NIVEAU DES PENSIONS MAIS SANS LE DIRE, ET CELA SE FAIT PROGRESSIVEMENT ET FORTEMENT DANS LE TEMPS", a-t-elle expliqué.

Selon elle, les retraites de base des salariés du privé, versées aujourd'hui par la Cnav, ne représentent plus que 43 % des salaires qu'ils touchaient en activité, alors que ce pourcentage était de 50 % ces vingt dernières années (pour les salaires sous le plafond de la Sécurité sociale, qui est actuellement proche de 2.900 €). *SI LA TENDANCE SE POURSUIT CE POURCENTAGE TOMBERA A 35 %*, a-t-elle dit.

## LES REGIMES SPECIAUX DE RETRAITE COUTENT PLUS QUE PREVU

### Les Echos – 29 septembre

Les retraites des régimes spéciaux (RATP, SNCF, Seita, marins...) vont coûter presque 600 millions d'euros de plus au contribuable l'an prochain. Le projet de budget 2012 prévoit des crédits de 6,6 milliards d'euros pour cette mission, en hausse de près de 10 % par rapport à la loi de Finances initiale pour 2011 (et de 6 % si on compare les deux exercices à périmètre constant). Cela représente près de 380 millions de plus que ce qui était prévu dans la loi de programmation de finances publiques votée l'an dernier ! Ce dérapage s'explique en partie par une inflation plus forte que prévu - les revalorisations des pensions sont indexées sur la hausse des prix. Et aussi par une réduction des ressources de compensation démographique, versées par les autres régimes de retraite, ainsi qu'un financement non prévu de la caisse de retraite « *des anciens agents des chemins de fer d'intérêt secondaire* ».

## RETRAITES COMPLEMENTAIRES : PLUS QUE TROIS MOIS POUR PROFITER PLEINEMENT DES MAJORATIONS FAMILIALES

### Capital.fr – 30 septembre

Les cadres parents de famille nombreuse ont intérêt à liquider leur retraite cette année, s'ils le peuvent. Quitte à reprendre une activité ensuite.

A compter du 1er janvier 2012, les majorations de pension accordées dans les régimes complémentaires Arrco et Agirc aux parents ayant eu ou élevé au moins trois enfants seront plafonnées, dans chaque régime, à 1.000 euros par an.

Un coup dur pour les Cadres, parents de famille nombreuse. La majoration accordée par l'Agirc peut en effet atteindre des montants très largement supérieurs à ce plafond puisqu'elle s'élève à 8 % du

montant de la pension pour 3 enfants, 12 % pour 4 enfants, 16 % pour 5 enfants, 20 % pour 6 enfants et 24 % pour 7 enfants et plus pour les droits acquis jusqu'au 31 décembre 2011.

Un Cadre qui a acquis 40.000 points auprès de l'Agirc peut ainsi prétendre à une majoration de 1.355 € par an s'il a 3 enfants, de 2 032 euros s'il a 4 enfants, ... de 4.064 € s'il a 7 enfants et plus.

Afin de ne pas pénaliser ceux qui continuent à travailler après l'âge légal de la retraite, il est prévu que ce nouveau plafond de 1.000 euros ne s'appliquera pas aux assurés nés avant le 2 août 1951 qui feront liquider leur retraite à partir du 1er janvier 2012.

Mais attention, s'ils ne liquident pas leur retraite en 2011, ce plafonnement s'appliquera à la pension de réversion versée à leur conjoint survivant. « Mieux vaut donc qu'ils liquident leur retraite avant le 31 décembre 2011. Cela ne les empêche pas de continuer à travailler par la suite et dans ce cas, le plafond ne s'appliquera ni à leur retraite personnelle, ni à la pension de réversion éventuellement versée à leur conjoint survivant »

## SANTE – MALADIE – DEPENDANCE

### EN 2010, LES FRANÇAIS ONT PAYE DE LEUR POCHE 9,4 % DE LEURS DEPENSES DE SANTE

[lequotidiendumedecin.fr](http://lequotidiendumedecin.fr) – 14 septembre

La dépense de santé a atteint en France 234,1 milliards d'euros en 2010, financée aux trois quarts par la Sécurité sociale, à 13,5 % par les organismes complémentaires et à 9,4 % par les malades eux-mêmes.

Comme cela avait déjà été le cas en 2009, la part non remboursée des dépenses de santé a légèrement diminué en 2010, selon la dernière édition des « Comptes de la santé » rendue publique ce mercredi. Ce reste à charge avait atteint un pic de 9,7 % en 2008 ; il est donc depuis redescendu de 0,3 point.

### LES FRANÇAIS DEPENSENT PRES DE 2 700 € PAR AN EN FRAIS DE SANTE

**Le Particulier** - 20 septembre

Après remboursements de la Sécurité sociale et des mutuelles, plus de 220 € par mois restent à la charge des Français pour leurs dépenses médicales.

Le "reste à charge", part des dépenses de santé restant à la charge des ménages, est de 224,83 euros par mois, en moyenne, en 2010 selon les chiffres de la DREES (Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques) publiés en septembre 2011.

Presque 76 % des frais de santé sont pris en charge par la **Sécurité sociale**. Les **complémentaires santé** et les **mutuelles** couvrent 13,5 % des frais. Le patient finance le reliquat... Environ 10 % !

### LA CNAV SOUTIENT FINANCIEREMENT DES PROJETS IMMOBILIERS INNOVANTS POUR LES RETRAITES

[Senioractu.com](http://Senioractu.com) – 22 septembre

La Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) vient de lancer un appel à projets national dont l'objectif est de contribuer à l'émergence de nouvelles initiatives répondant aux attentes et aux besoins des retraités autonomes mais socialement fragilisés (GIR 5 et 6).

### PRESIDENTIELLE : LES MEDECINS LIBERAUX VEULENT IMPOSER LE SUJET DE LA SANTE

**Libération** – 25 septembre

CANNES (Alpes-Maritimes) (AFP) - Les médecins libéraux ont affiché, ce week-end, lors de l'université d'été de leur principal syndicat à Cannes, leur volonté d'imposer le sujet de la santé dans la campagne présidentielle, après de premières escarmouches politiques.

"Je suis frappé par la faiblesse des contenus des programmes des différents partis politiques sur la santé, comparée à l'importance de ce sujet pour les Français", a déclaré à l'AFP Michel Chassang, le président de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF).

Ce dernier veut lancer le mois prochain une campagne avec les autres professions du secteur pour en faire un thème majeur de la présidentielle.

"Personne ne sait ce qu'ils veulent faire au niveau du financement de la santé, sur le parcours de soins, c'est-à-dire la priorité à l'hôpital ou à la médecine de ville, ou sur l'accès aux soins" a-t-il déploré.

## LA CNAV LANCE UN APPEL A PROJETS NATIONAL POUR CREER DES LIEUX DE VIE COLLECTIFS

### Localtis info - 26 septembre

Dans le cadre de sa convention d'objectifs et de gestion (COG) conclue avec l'Etat pour la période 2009-2013, la Caisse nationale d'assurance-vieillesse lance un appel à projets pour le financement de "lieux de vie collectifs". Ces projets visent une catégorie particulière de personnes âgées : les retraités "relativement autonomes" - autrement dit relevant des GIR 5 ou 6 n'ouvrant pas droit à l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) -, "mais nécessitant un soutien du fait de leur fragilité sociale liée à leur âge, leur isolement social, leurs ressources ou leurs conditions de vie". Cet appel à projets national entend notamment "favoriser les modes d'accueil intermédiaires entre l'habitat individuel et l'hébergement collectif en institution, par la création de différentes formes de logements individuels regroupés, tels que, par exemple, les domiciles services, les béguinages, les appartements d'accueil...".

## L'ACCES A INTERNET DEVRAIT-IL ETRE REMBOURSE PAR LA SECURITE SOCIALE ?

### Le monde – 28 septembre

Les abonnements à Internet devraient-ils être pris en charge par la Sécurité sociale et les mutuelles ? Une telle question peut paraître pour le moins étrange à l'heure où le gouvernement cherche à réduire les déficits des comptes publics et sociaux. Et gageons que les mutuelles, vraisemblablement mises à contribution dans le cadre du plan d'austérité, ne sont pas prêtes à inscrire l'accès à Internet dans les soins remboursables

Et pourtant, plusieurs études viennent de montrer que l'usage d'Internet pouvait avoir un effet positif sur la santé mentale et le bien-être individuel. Ainsi, une étude américaine menée auprès de retraités conclut que les risques de dépression sont plus faibles chez les personnes qui utilisent Internet. A un niveau plus agrégé, les enquêtes internationales (WORLD VALUE SURVEYS) mettent en évidence une relation-position entre le taux de diffusion d'Internet dans un pays et le niveau moyen de bonheur ou de satisfaction déclaré par les habitants de ce pays.

## SECURITE SOCIALE - MUTUELLES – ASSURANCES

## MEDIATOR : LES MUTUELLES DEMANDENT A SERVIER UN CAUTIONNEMENT DE 100 MILLIONS D'EUROS

### Le monde.fr – 12 septembre

La Mutualité française a demandé lundi 12 septembre aux juges d'instruction chargés de l'enquête sur le Mediator d'imposer au laboratoire Servier de verser 100 millions d'euros en garantie de futurs dédommagements qu'il pourrait être condamné à verser.

## PRESCRIRE MOINS POUR GAGNER PLUS ?

### Marianne 2.fr – 19 septembre

A l'heure où la Cour des comptes vient de tirer la sonnette d'alarme concernant le déficit abyssal de la Sécurité sociale, généré en partie par une consommation accrue de médicaments, le député UMP de l'Hérault, Jacques Domergue, propose de récompenser les médecins dont les consultations ne débouchent pas sur une prescription

## ASSURANCE SANTE : LA GMF NE REPERCUTERA PAS LA TAXE DE 3,5 %

### L'argus de l'assurance - 19 septembre

La **GMF** vient d'annoncer, par communiqué, qu'elle avait décidé « *DE NE PAS REPERCUTER DANS SES TARIFS LA HAUSSE DE 3,5 POINTS DE LA TAXE SUR LES COMPLEMENTAIRES SANTE* » et cela « *AFIN DE NE PAS ALOURDIR LE BUDGET SANTE DE SES ASSURES* ». Cette décision concernera tous les contrats, actuels ou nouveaux. Le

**portefeuille santé** de la GMF est relativement réduit puisqu'elle ne s'est lancée dans cette activité que depuis juin 2010. Ses dirigeants annonçaient, au printemps dernier, **20 000 contrats vendus** après dix mois de commercialisation. Autant dire que la mesure ne devrait pas trop peser sur les comptes de la mutuelle d'assurance, adhérente au **Gema**, qui affichait pour l'année dernière un résultat net de 231 M€.

## SECURITE SOCIALE : UN DEFICIT 2012 TOUJOURS ELEVE MALGRE 20 MILLIARDS DE TAXES EN CINQ ANS

### Les Echos – 23 septembre

Près de 20 milliards d'euros de nouvelles recettes ont été affectés à la Sécurité sociale depuis 2007. Mais la crise a fait perdre 18 milliards de ressources aux régimes sociaux. Le déficit 2012 du régime général devrait être ramené à un peu moins de 14 milliards, soit une baisse sensible.

## MONABANQ ET VAUBAN HUMANIS UNISSENT LEURS FORCES POUR ELABORER UN LIVRET D'EPARGNE SANTE

### Comparamutuelles – 23 septembre

Ayant largement prouvé sa compétitivité sur le marché des banques en ligne, Monabanq a décidé, à présent, de franchir une nouvelle étape, en se lançant notamment dans un partenariat de choix, avec Vauban Humanis, spécialiste de la protection sociale, afin d'offrir aux adhérents de la mutuelle santé « 100 % Vous », une option exceptionnelle, baptisée « Epargne Santé », consistant dans un livret d'épargne présentant un capital constitué à partir des remboursements des prestations médicales

## LES DERNIERES SURPRISES DU BUDGET DE LA SECURITE SOCIALE

### Les Echos – 25 septembre

Le budget 2012 de la Sécurité sociale, transmis aux administrateurs des caisses, autorise notamment les hôpitaux à pratiquer des tarifs plus élevés pour les étrangers fortunés.

- Allocations familiales : + 2,3 %
- Le plafond de la Sécurité sociale relevé de 2,9 %
- 110 millions pour la retraite anticipée pour pénibilité
- Baisse de taxe pour le pineau des Charentes et le porto
- Nouveau transfert de dette
- Hôpital : un tarif spécial pour les étrangers fortunés
- De nouvelles missions pour les pharmaciens
- Les laboratoires pourront se voir infliger des amendes

## MUTUELLES : LE DEBAT AUTOUR DE LA TAXE MONTE D'UN TON

### Le Figaro – 25 septembre

Deux députés préconisent de taxer les réserves dites «excessives» des mutuelles de santé, afin de ne pas faire payer les adhérents. Selon *Le Parisien*, le secteur est assis sur un «pactole caché» gigantesque.

La hausse de la taxe des mutuelles santé n'a pas fini de faire des vagues. Le plan du gouvernement qui prévoit d'augmenter de 3,5 % à 7 % la taxe sur les contrats de santé dits responsables et solidaires, soit 95 % du marché des complémentaires santé, a été très débattu depuis qu'il a été définitivement adopté par le parlement le 8 septembre dernier.

Dernière réaction en date, deux députés UMP ont annoncé vendredi leur intention de déposer un amendement au projet de loi de Financement de la Sécurité sociale (PLFSS) visant à taxer les réserves «excessives» de certaines mutuelles de santé. Leur objectif : éviter une hausse brutale des prix des contrats des particuliers en incitant les mutuelles à puiser dans leurs réserves financières au lieu de répercuter le relèvement de la taxe sur les cotisations des adhérents.

## DEPASSEMENTS D'HONORAIRES : LES MUTUELLES SOUS PRESSION

### La Voix du Nord - 27 septembre

Les mutuelles, appelées à prendre en charge une partie des dépassements d'honoraires dans le cadre de la convention médicale négociée en juillet, subissent la pression du ministre de la Santé Xavier Bertrand qui leur a donné jusqu'au 30 septembre pour signer l'accord. ...

## LES MUTUELLES DEVENUES TROP CHERES SELON L'UFC-QUE CHOISIR

### Comparamutuelles – 27 septembre

L'association de défense des consommateurs déplore une augmentation trop rapide des tarifs des mutuelles santé et craint un mouvement massif de démutualisation des adhérents. Elle préconise une meilleure transparence des tarifs

## AVANT-PLFSS 2012 : LES DISPOSITIONS RELATIVES A LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

### Liaisons sociales Quotidien – 28 septembre

Dans le prolongement des lois de financement précédentes, l'avant-projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2012 comporte un volet « lutte contre la fraude ».

## LE CONSEIL DE LA CNAF APPROUVE LE BUDGET DE LA SECURITE SOCIALE

### Les Echos – 28 septembre

Le conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF) a émis hier un avis favorable sur le projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2012, présenté la semaine dernière par le gouvernement. Treize administrateurs ont voté pour (Medef, UPA, CGPME, professions libérales), 12 contre (CFDT, CGT, FO, CFE- CGC, une personne qualifiée), 3 ont pris acte (CFTC, une personne qualifiée), 5 se sont abstenus (Unaf).

## EUROPE – ETRANGER

## ROME AURAIT RENONCE A UNE REFORME DES RETRAITES

### TF1 News – 1er septembre

Le gouvernement italien s'apprête à renoncer au report de l'âge de la retraite pour les titulaires de diplômes universitaires prévu dans le cadre de la révision de son plan d'austérité, a-t-on appris de source proche de l'équipe de Silvio Berlusconi. Le sujet sera débattu jeudi en conseil des ministres, a-t-on précisé. Le gouvernement de centre droit a dévoilé lundi une disposition prévoyant le recul de l'âge de la retraite fondée sur la non-prise en compte des années passées à l'université ou au service militaire, y compris pour ceux qui cotisaient. Le projet a suscité l'indignation des syndicats et de catégories professionnelles telles que les médecins, dont le départ en retraite aurait été reporté de plusieurs années

## LE GOUVERNEMENT GREC PRESENTE DE NOUVELLES MESURES D'AUSTERITE

### Le point.fr – 21 septembre

ATHÈNES (Reuters) - Le gouvernement grec réuni mercredi a adopté des mesures d'austérité renforcées, comprenant une baisse des retraites, une prorogation de la taxe immobilière et une baisse de salaire pour plusieurs milliers de fonctionnaires, a-t-on appris mercredi de source autorisée.

Les pensions supérieures à 1.200 euros par mois seront réduites de 20 %. En outre, les retraites versées aux fonctionnaires étant partis en retraite avant 55 ans seront réduites, explique-t-on sous le sceau de l'anonymat.

"Nous avons essayé de trouver les mesures les plus justes possibles", fait-on valoir.

Le gouvernement va aussi prolonger, au moins jusqu'en 2014, la nouvelle taxe sur l'immobilier qui devait à l'origine expirer l'an prochain.

Par ailleurs, 30.000 fonctionnaires seront mis "en réserve", précise-t-on, ce qui veut dire qu'il leur sera versé 60 % de leur salaire et qu'ils auront 12 mois pour trouver un nouvel emploi dans le secteur public, sous peine de perdre leur emploi.

## CONCILIER RETRAITE ET ESPERANCE DE VIE EST DE PLUS EN PLUS DIFFICILE

### Lapresseaffaires - 28 septembre

(Montréal) «L'augmentation inouïe de l'espérance de vie», qui représente la plus grande avancée de la société moderne, pose des défis considérables aux systèmes de retraite de tous les pays.

Le Canada ne fait pas exception.

Un système juste, en revanche, doit respecter trois principes clés, selon Jean-Claude Ménard, l'actuaire en chef du Bureau du surintendant des institutions financières qui régit le Régime de pensions du Canada, le pendant du Régime des rentes du Québec. «Les trois principes clés d'un système réussi sont l'équité intergénérationnelle, la solidarité et la responsabilité», a-t-il souligné au cours d'une rencontre internationale d'actuaire à Édimbourg.

C'est une équation plus facile à formuler qu'à réaliser, admet-il, surtout dans un contexte d'agitations boursières, qui minent les actifs et de très faibles taux d'intérêt, qui gonflent les passifs des régimes à prestations déterminées (PD) ou les coûts d'achat d'une rente viagère pour les détenteurs d'un régime à cotisations déterminées (CD).

«Il est raisonnable de s'attendre à ce que la société assure à toutes et à tous un niveau minimal de revenu de retraite, qu'elle redistribue le revenu dans une certaine mesure et qu'elle inculque au public des connaissances de base sur la planification de la retraite et l'obligation d'épargner en prévision de la retraite», a-t-il plaidé.

M. Ménard se fait l'ardent défenseur d'un système de retraite à multiples volets : public obligatoire, privé obligatoire ou optionnel, et individuel.

## SECURITE SOCIALE CHINOISE: LES ETRANGERS VONT PAYER

### Aujourd'hui le monde – 30 septembre

C'est désormais confirmé : la nouvelle loi sur la sécurité sociale chinoise rendra obligatoires les cotisations pour les travailleurs étrangers, entraînant des coûts non-négligeables pour eux et pour leurs entreprises.

Ce que beaucoup d'expatriés craignaient est finalement arrivé : la nouvelle loi sur la sécurité sociale chinoise, qui prend pour la première fois en compte les étrangers, rend obligatoires les cotisations sociales pour toutes les personnes détentrices d'un permis de travail.

Après plusieurs mois d'indécision sur le caractère obligatoire ou non des cotisations, les législateurs chinois ont finalement opté pour cette option, qui aura un impact significatif pour les 231 700 étrangers détenteurs d'un permis de travail en Chine continentale recensés par le gouvernement

## DIVERS

### VAN CRAEYNEST (CFE-CGC) VEUT PROTEGER LES CLASSES MOYENNES, «PASSEES A LA MOULINETTE»

#### Les Echos – 9 septembre

Discret jusqu'ici, le leader de la CFE-CGC, Bernard Van Craeynest, a déploré hier, pour sa conférence de rentrée, que les classes moyennes soient « PASSEES A LA MOULINETTE », faute d'une meilleure maîtrise de la mondialisation par le patronat et le gouvernement (qui se bornent à « EN ACCOMPAGNER LES EFFETS NEFASTES ») et en raison d'une politique fiscale « INJUSTE ». « QUAND UN PAYS PREFERE SES PARCS A THEMES A SES CADRES, IL Y A UN VRAI SOUCI », a-t-il dit en référence au plan anti-déficit. Il réclame l'instauration de la TVA sociale, un encadrement plus strict des forfaits-jours et « PLUS D'EGALITE DEVANT L'IMPOT. » Comme elle menaçait de le faire depuis le printemps, la CFE-CGC a par ailleurs bien lancé, fin août, un recours contentieux devant le Conseil d'Etat contre l'accord Agirc-Arrco (caisses de retraites complémentaires) du 18 mars dernier

### FRANCE: PREVISION D'INFLATION RELEVÉE A +2,1 % EN 2011 (BUDGET)

#### Le Point.fr – 22 septembre

La prévision d'inflation pour cette année en France a été relevée à 2,1 %, contre 1,8 % auparavant, selon le projet de budget de la Sécurité sociale présenté jeudi.

Dans le budget adopté fin 2010, le gouvernement tablait initialement sur une progression des prix à la consommation de 1,5 % cette année mais la flambée des cours du pétrole et des matières premières l'avait conduit en mars à réviser une première fois cette prévision à la hausse.

## LOISIRS

### BANDE DESSINEE - STAGIAIRE A VIE

#### Liaisons Sociales Magazine – Septembre 2011

Un vrai boulot de Cadre pour 417 euros par mois... Yatuu tourne en dérision sa vie de stagiaire exploitée.

Moi, 20 ans, diplômée, motivée...exploitée !, Tatu. Ed.12 Bis. 95 pages, 13,50€

## TABLEAU DE BORD

### RETRAITE

#### INDICE BASE 1990 DES RETRAITES ET EVOLUTION DE LEUR POUVOIR D'ACHAT DEPUIS 1990

##### Situation août 2011

Indice INSEE hors tabac		Variation sur :		
Indice de base 1998	122,59	1 mois	1 an	
Indice de base 1990	140,79	0,5 %	2,2 %	
Evolution de nos retraites nettes				
Retraite	Régime général		Régime local	
	Indices	Evolutions	Indices	Evolutions
CNAV	134,73	- 4,3 %	133,42	- 5,2 %
ARRCO	131,59	- 6,5 %	130,30	- 7,5 %
AGIRC	124,92	- 11,3 %	123,69	- 12,1 %

#### PENSION SECURITE SOCIALE

- Salaire minimum permettant de valider un trimestre d'assurance retraite de base : **1 800 €** (200 fois le Smic horaire en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011)
- Minimum de pension : **608,15 €** par mois (+ **93,03 €** par enfant à charge)  
*Circulaire CNAV du 14 avril 2011*
- Réversion : **54 %** du montant de la pension du défunt
  - Plafond de ressources pour une personne seule : **18 720 €** par an (2080 fois le Smic horaire en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2011)
  - Pour un ménage : **29 952 €** par an.*Circulaire CNAV du 12 janvier 2011*

#### RETRAITE COMPLEMENTAIRE DU REGIME GENERAL (DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2011)

- ARRCO (valeur du point) : **1,2135 €**
- ARRCO (salaire de référence) : **14,7216 €**
- AGIRC (valeur du point) : **0,4233 €**
- AGIRC (salaire de référence) : **5,1354 €**
- Réversion : **60 %** de la pension du défunt

## INDICE DES PRIX

L'indice des prix tous produits sert au calcul de l'inflation, l'indice hors tabac à la revalorisation des pensions alimentaires et des rentes viagères (JO du 22 juillet 2011).

Evolution du coût de la vie												
<b>Tous produits</b>	121,04	121,32	121,23	121,39	121,53	122,08	121,79	122,36	123,36	123,78	123,85	123,96
<b>Hors Tabac</b>	119,68	119,97	119,88	120,03	120,09	120,61	120,32	120,90	121,90	122,32	122,40	122,49
	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	juin
	2010						2011					

### EVOLUTION DES PRIX SUR UN AN :

#### Tous produits :

- **+ 2,1 %**

#### Hors tabac

- En glissement : **+ 2,06 %**
- En masse: **+ 1,70 %**

## INDICE DE REFERENCE DES LOYERS (IRL)

- Indice du deuxième trimestre 2011 : **120,31**
- Evolution de l'indice en glissement annuel au deuxième trimestre 2011 : **1,73 %** (JO du 22 juillet 2011)

## EMPLOI : SALAIRE MINIMUM (DEPUIS LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2011)

- Salaire horaire brut : **9 €**
- Smic mensuel pour 35 heures hebdomadaires : **1 365 €**

## EPARGNE REGLEMENTEE

- Livret A : Rémunération : **2,25 %** - Plafond : **15 300 €** - Condition : 1 par personne
- Livret de développement durable (ex-CODEVI) : Rémunération : **2,25 %** - Plafond : **6000 €** - Condition : être contribuable
- Livret d'épargne populaire : Rémunération : **2,75 %** - Plafond : **7 700 €** - Condition : impôt < **769 €**

## PRETS

### AUX PARTICULIERS

- Prêts d'un montant inférieur à **1 524 €** : **21,41 %**
- Prêts d'un montant supérieur à **1 524 €**, découverts en compte, prêts permanents, crédits affectés : **19,37 %**
- Prêts personnels : **11,22 %**

### IMMOBILIERS

- Prêts à taux fixe : **5,97 %**
- Prêts à taux variable : **5,33 %**
- Prêts relais : **6,07 %**

Ces taux des prêts aux particuliers et des prêts immobiliers sont les taux maximum auxquels les banques peuvent prêter de l'argent au 3e trimestre 2011 (taux de l'usure) - JO du 24 juin 2011.